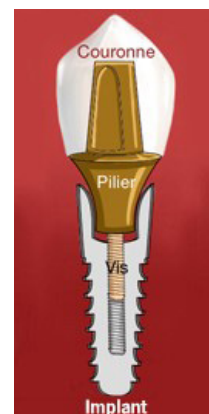


Les différentes pièces d'un implant

La perte d'une dent ou d'un groupe de dents, la stabilisation d'un appareil dentaire amovible peuvent être traitées par la pose d'implants. Un implant est composé de plusieurs pièces qui sont placées successivement les unes dans les autres. Ces pièces sont usinées de façon très rigoureuse afin de s'emboîter avec précision les unes dans les autres.

1. L'implant lui-même

C'est la racine artificielle proprement dite qui est placée dans l'os. Sa taille est sensiblement identique à celle d'une racine naturelle.



2. Le pilier prothétique intermédiaire

La future prothèse ne peut pas être directement scellée ou vissée dans l'implant. Il est donc nécessaire d'utiliser une pièce intermédiaire, appelée le pilier implantaire, qui est vissée dans l'implant.

Cet élément permet de passer sans dommage au travers de la gencive et sert d'ancrage à la future prothèse.



Pilier prothétique

3. La prothèse

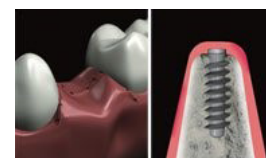
Celle-ci est vissée ou scellée sur ce pilier intermédiaire.

Une fois le ou les implants mis en place, le site d'intervention doit être refermé soigneusement afin de permettre à l'implant de s'intégrer totalement à l'os de la mâchoire.

L'implant présente un filetage pour le vissage des pièces prothétiques. A la fin de la chirurgie, ce filetage est obturé par une vis plate : la vis de couverture.

Les implants sont alors entièrement enfouis sous la gencive, et donc très bien protégés pendant cette période d'ostéointégration.

Au bout de 2 à 6 mois, cette vis est retirée lors d'une seconde chirurgie, afin de procéder à la pose des pièces prothétiques.



Vis de couverture

Dans certains cas une bague de cicatrisation est directement vissée sur l'implant. Une seconde chirurgie ne sera donc pas nécessaire pour découvrir l'implant. Cette technique n'est pas toujours possible et est réservée aux conditions de cicatrisation les plus favorables. C'est à votre praticien d'en prendre la décision.

Le suivi des implants

A l'issue de l'intervention un passeport implantaire vous sera remis contenant les données relatives à l'implant.

Ce passeport comporte un volet Implant et un volet Prothèse. Il répond aux différentes normes permettant de suivre la traçabilité de votre dispositif implantaire et son évolution. S'il vous est nécessaire ultérieurement de refaire la prothèse fixée sur l'implant, cela permettra de connaître les références de l'implant et les coordonnées du fabricant.

L'implantologie fait appel à des technologies de micro-précision

La majorité des pièces sont en titane, matériau non allergisant et biocompatible

Nos conseils

- Une hygiène buccale rigoureuse est indispensable pour une bonne cicatrisation.
- Il est très rare de constater un rejet d'implant. Un nouvel implant est alors mis en place.